Kinshasa, 02/10/2024

MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

IDENTIFICATION NATIONALE

STE COMPANY FOR MIRACULOUS INTERNATIONAL SARLU

C4M INTERNATIONAL SARLU

18 AV. BLVD KARISIMBI Q/ LES VOLCANS C/ GOMA

Messieurs,

Par application de l'Ordonnance n°73/236 du 13 août 1973 portant institution
D'un numéro national d'identification, il a été décidé de vous attribuer le numéro **19-H4901-N63163E**

Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'identification qui vous avaient été attribués précédemment.
Désormais il devra figurer sur les entêtes des lettres, factures, reçus, quittances, déclarations, actes et autres pièces produits dans le cadre de vos relations
Avec les services et entrenprises des secteurs public et privé.
Si vous recevez d'autres lettres semblables à celle-ci, ou si vous constatez une erreur ou une omission dans les renseignements ci-dessous, veuillez en avertir
Le Secrétaire Général à l'Economie Nationale, B.P. 8.500 Kinshasa 1.
Veuillez également lui communiquer le plus tôt possible toute modification qui interviendrait dans ces renseignements.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Raison sociale	: **STE COMPANY FOR MIRACULOUS INTERNATIONAL SARLU**
Date de Création	: **18/09/2024**
N° R.C.C.M	: **GOM/RCCM/24-B-01951**
Localité R.C.C.M	: **GOMA**
Numéro B.P.	:
Localité B.P.	:

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Adresse	: **18 AV. BLVD KARISIMBI Q/ LES VOLCANS C/ GOMA**
Secteur d'Activité	: **TRANSPORTS ET ACTIVITES AUXILIAIRES**
Résident au Congo	: **1**
Forme Juridique	: **SARLU**
Nationalité	: **CONGO RD**
Date effet	: **02/10/2024**

POUR LE MINISTRE
Célestin TWITE YAMWEMBO
Secrétaire Général